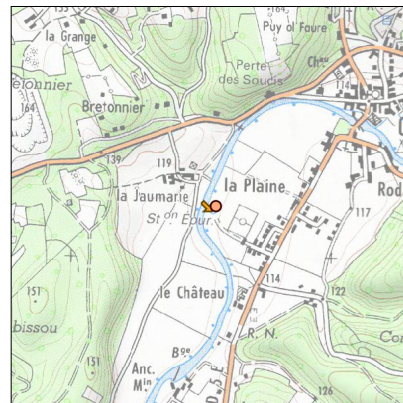
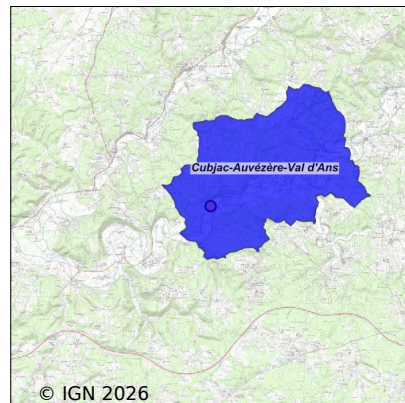


Système d'assainissement 2024

CUBJAC (COMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : CUBJAC (COMMUNALE)

Code Sandre	0524147V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES ISLE-LOUE- AUVEZERE EN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1995
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Ngl)
Capacité	950 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	57 Kg/j
Charge nominale DCO	86 Kg/j
Charge nominale MES	43 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	537 582, 6 459 777 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Auvézère

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Cubjac-Auvézère-Val d'Ans depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le débit moyen journalier est de 61 m³/jour soit environ 41% de la capacité hydraulique nominale de la station. Le réseau reste sensible aux eaux claires parasites pluviales au vu des variations de charge hydraulique reçue par la station tel qu'en mai. La charge maximale reçue représente environ 65% de la capacité de la station.

Hors période de forte pluviométrie, la station a reçu une charge hydraulique représente environ 33% de la capacité de la station.

Les quatre postes de relevage ont été hydrocurés en juin ainsi que le secteur de la Plaine.

L'automate du poste de Mombayol a été remplacé au 1er trimestre. La sonde piézométrique, les contacteurs de façade et le câblage en 15 V ont été remplacés.

La poire de niveau haut contrôlant le fonctionnement des pompes a été remplacée sur le poste de relevage de La Côte.

Station d'épuration

Le rejet de la station d'épuration est de très bonne qualité selon les résultats du bilan et des tests hebdomadaires sur les paramètres azotés. Les rendements épuratoires obtenus lors de la mesure d'autosurveillance sont très satisfaisants.

Lors de l'autosurveillance de juillet, la station a reçu 190 EH hydraulique et 200 EH sur la pollution organique (DBO5) soit environ 21% de la capacité de la station.

Les équipements sont vétustes mais restent fonctionnels. Des travaux sont réalisés pour maintenir la station en état tel que le remplacement de la turbine 2 en novembre (prise en garantie), la fixation de la turbine 3 et sa remise en fonction en février.

L'agitateur du bassin danoxie est hors service, ce qui limite le passage des boues du bassin danoxie au bassin de aération par les lumières présentes sur la paroi de séparation. La réparation de cet équipement est restreinte par la prise en garantie.

Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères.

15.4 BOUES

15.4.1 Evaluation de la production de boues

11 020 kg de matières brutes ont été évacuées par PAPREC depuis le silo, soit environ 2,39 tonnes de MS (avec une siccité mesurée de 21,7%). Cette siccité, bien supérieure aux précédentes, est le résultat de la mise en place de lumières sur la canalisation d'évacuation des surnageants afin de favoriser le drainage des eaux claires et l'épaississement des boues.

La production de boues théorique annuelle est calculée (voir formule ci-dessous) à partir du bilan pollution réalisé de 2020 à 2024. Elle est comprise entre 3 500 et 5 100 kg de MS/an.

Écart (%) = (Prod réelle - Prod théorique) / Prod théorique

Le protocole d'extraction des boues mis en place depuis 2022 permet d'améliorer la gestion de la file boues. Malgré les protocoles mis en place, il est difficile d'estimer correctement le volume de boues produit réellement (non automatisé, pompage de deux traitées,).

L'autonomie de stockage du silo est estimée à environ 12 mois (avec une hypothèse sur la siccité des boues au sein de l'ouvrage de 25 g/L).

15.4.2 Impact de la production de boues sur la redevance Agence de l'Eau

Pour les stations comprises entre 200 et 2000 équivalents-habitants, la production de boues est prise en compte

pour le calcul du coefficient de modulation de la redevance Agence de l'Eau, dans la rubrique « performance du système d'assainissement ».

La production de boues réelle serait comparée à une valeur théorique édictée par arrêté ministériel, à partir seulement des bilans d'autosurveillance disponibles sur l'année. Ce calcul impacterait la redevance de l'année n+2.

Pour cette station, la production de boues réelle n'est pas mesurable. On ne peut qu'utiliser la quantité de boues évacuées pour ce calcul.

Production de boues théorique retenue pour le calcul de la redevance Agence de l'Eau

(kg de MS) : 5 055

Production de boues réelle (kg de MS) : 2 390

Comparaison (%) : 47

Comparaison (%) : $100 \times \text{Prod réelle} / \text{Prod théorique}$

L'écart entre la production réelle de boues et le calcul théorique de l'Agence de l'Eau déterminerait un des coefficients de modulation pris en compte dans le calcul de la redevance :

Comparaison de la production de boues théorique avec la production réelle : Abattement du montant de la redevance

- Supérieur ou égal à 75 % - 10 %
- Inférieur à 75 % et supérieur ou égal à 50 % - 5 %
- Inférieur à 50 % 0 % ?

En se basant sur ces chiffres, il n'y aurait pas d'abattement de la redevance. Une discussion avec les services en charge de ce dossier est nécessaire afin de déterminer quelle est la marche à suivre.

Cette évaluation n'est qu'indicative, sur la base des informations connues à date où ce calcul a été réalisé. Ce coefficient de modulation sera déterminé par l'Agence de l'Eau suivant les termes de la réglementation en vigueur.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	28,3 m3/j	19 %			28,3 m3/j	
DBO5	11,9 Kg/j	21 %	420 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	2,8 mg/l
DCO	28,2 Kg/j	33 %	1 000 mg/l	96 %	1,2 Kg/j	44 mg/l
MES	15,9 Kg/j		560 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	7,8 mg/l
NGL	3,1 Kg/j		110 mg/l	94 %	0,2 Kg/j	6,7 mg/l
NTK	3,1 Kg/j		110 mg/l	97 %	0,1 Kg/j	2,8 mg/l
PT	0,4 Kg/j		14,2 mg/l	91 %	0 Kg/j	1,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524147V001>